

Octobre 2025



Demande d'examen au cas par cas Projet photovoltaïque La Chapelle aux Fitzméens (35)

ANNEXES

Interlocuteur :
Pierre Jourdain
pierre.jourdain@eo-coop.fr
Tel: 06.87.91.06.51

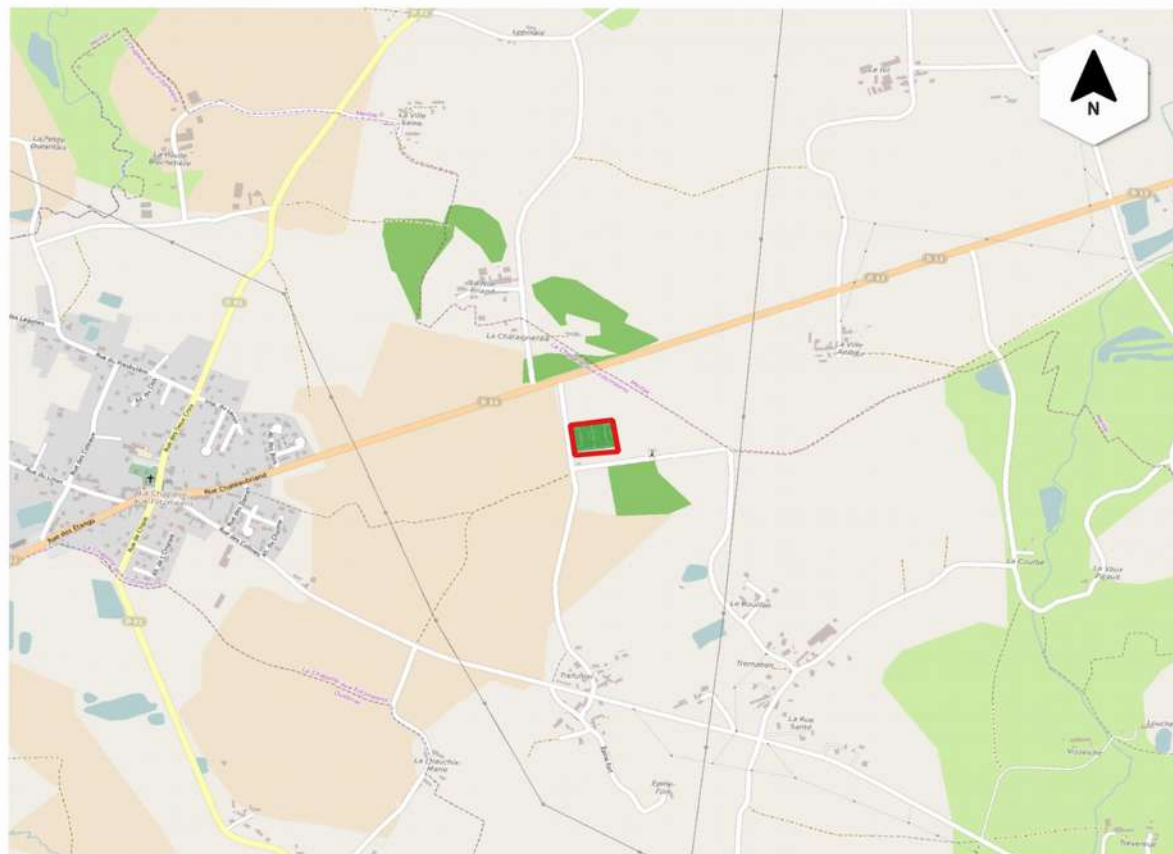


SOMMAIRE

- Localisation du site
- Zonages urbanisme
- Plan des abords du projet
- Zonages patrimoniaux à proximité du site
- Zones environnementaux à proximité du site
- Vue aérienne et localisation des prises de vue
- Photos des abords du terrain
- Photos du milieu naturel environnant
- Photos du terrain d'assise
- Le raccordement : tracé et milieu concerné
- Les installations envisagées



Plan de situation



Projet solaire
La Chapelle aux fitzméens

Légende

 ZIP

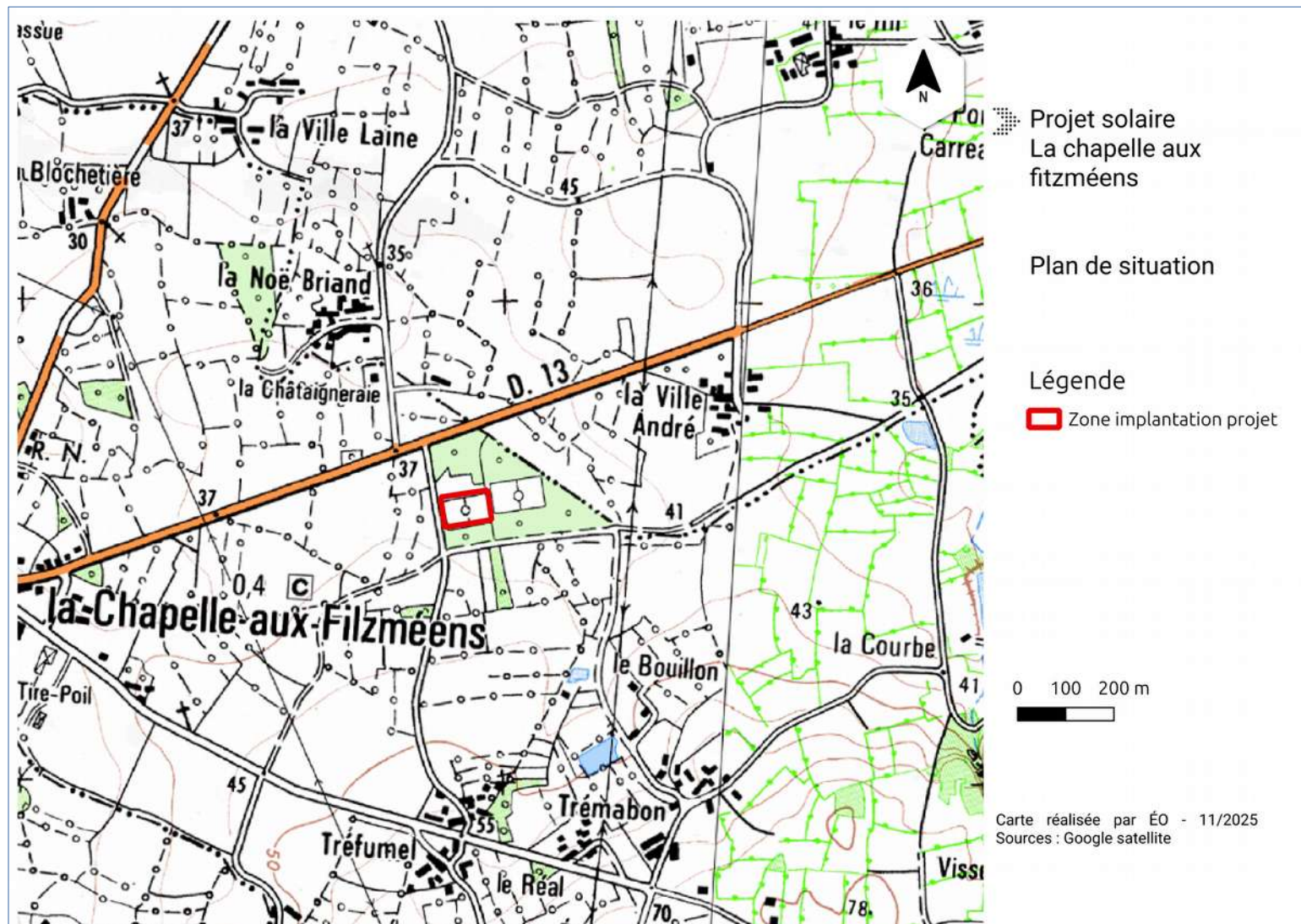
250 500 m


Carte réalisée par ÉO - Octobre 2025
Sources : IOpen Street Map

Le terrain d'implantation se situe à environ 1km à l'est du bourg, au sud de l'axe Combourg-La Chapelle aux Filtzméens



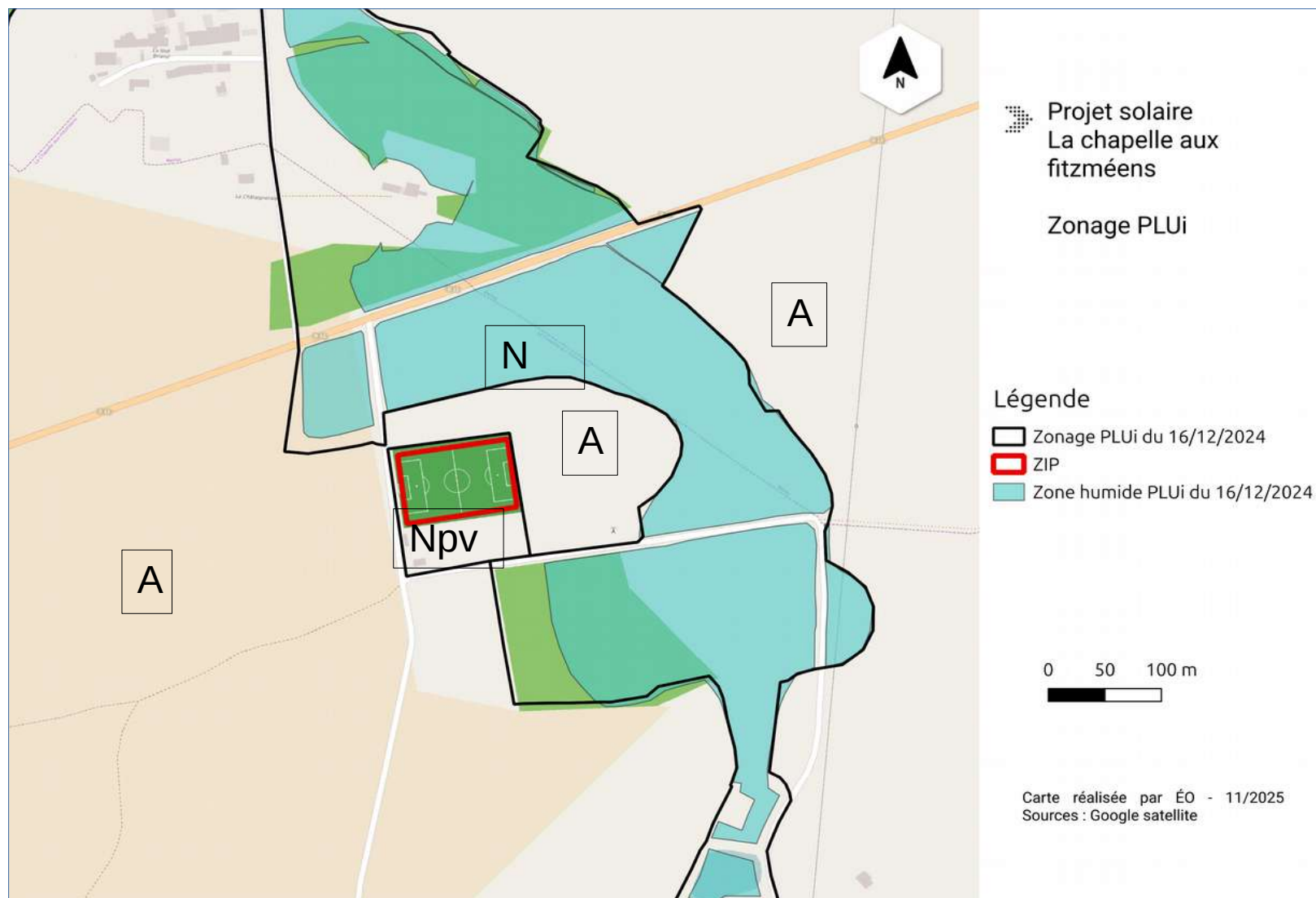
Plan de situation



Le terrain d'implantation se situe dans un secteur peu urbanisé. Les villages les plus proches sont situés entre 400 et 500m côté Meillac (la Noé Briand au nord, la Ville André à l'est), entre 500 et 600m sur La Chapelle (Le Bouillon au sud-est, Tréfumel au sud)



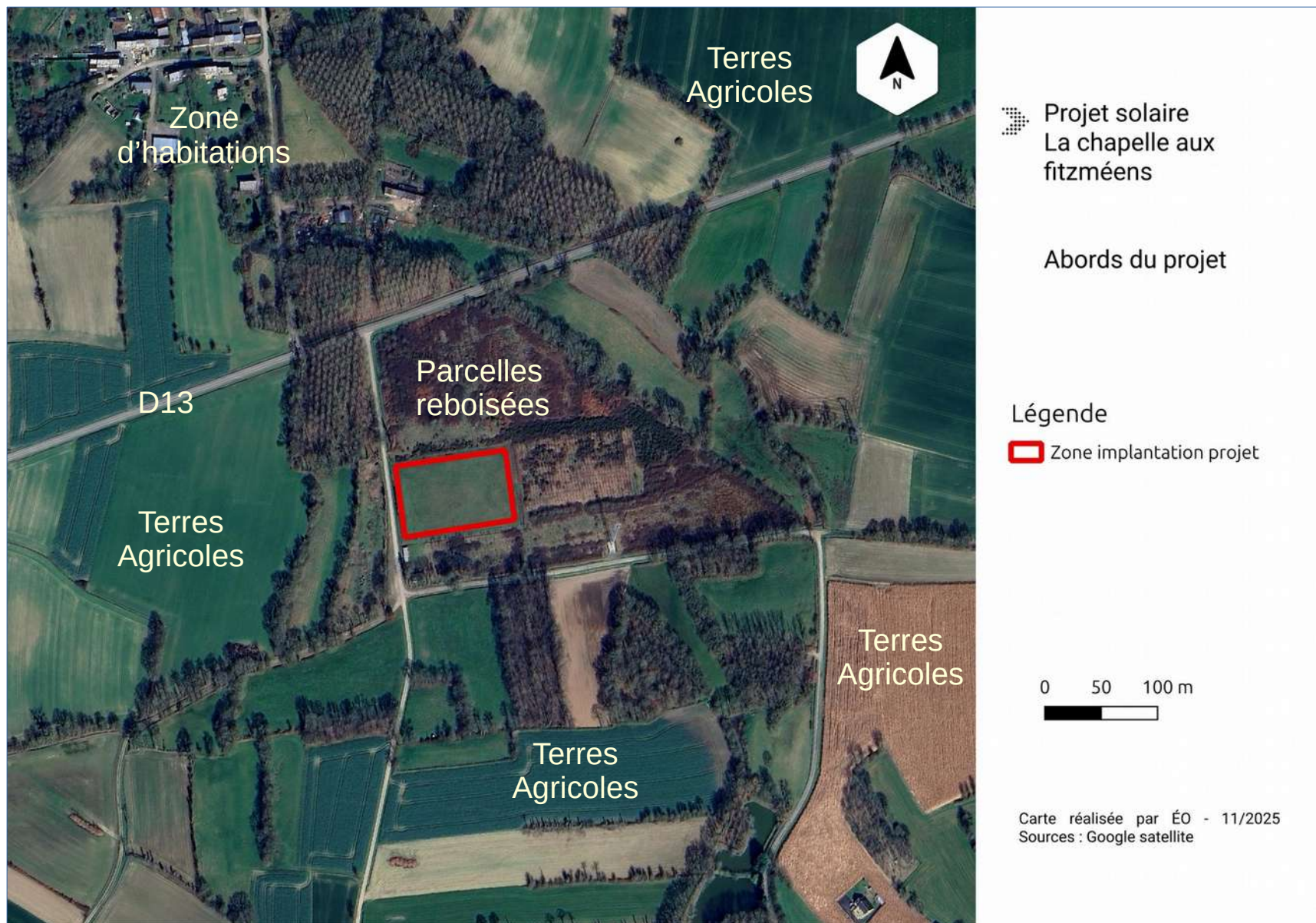
Zonage urbanisme



Le terrain d'implantation fait l'objet d'un STECAL dédié aux énergies renouvelables (zonage Npv) dans le PLUi de la CC Bretagne Romantique adopté fin 2024.

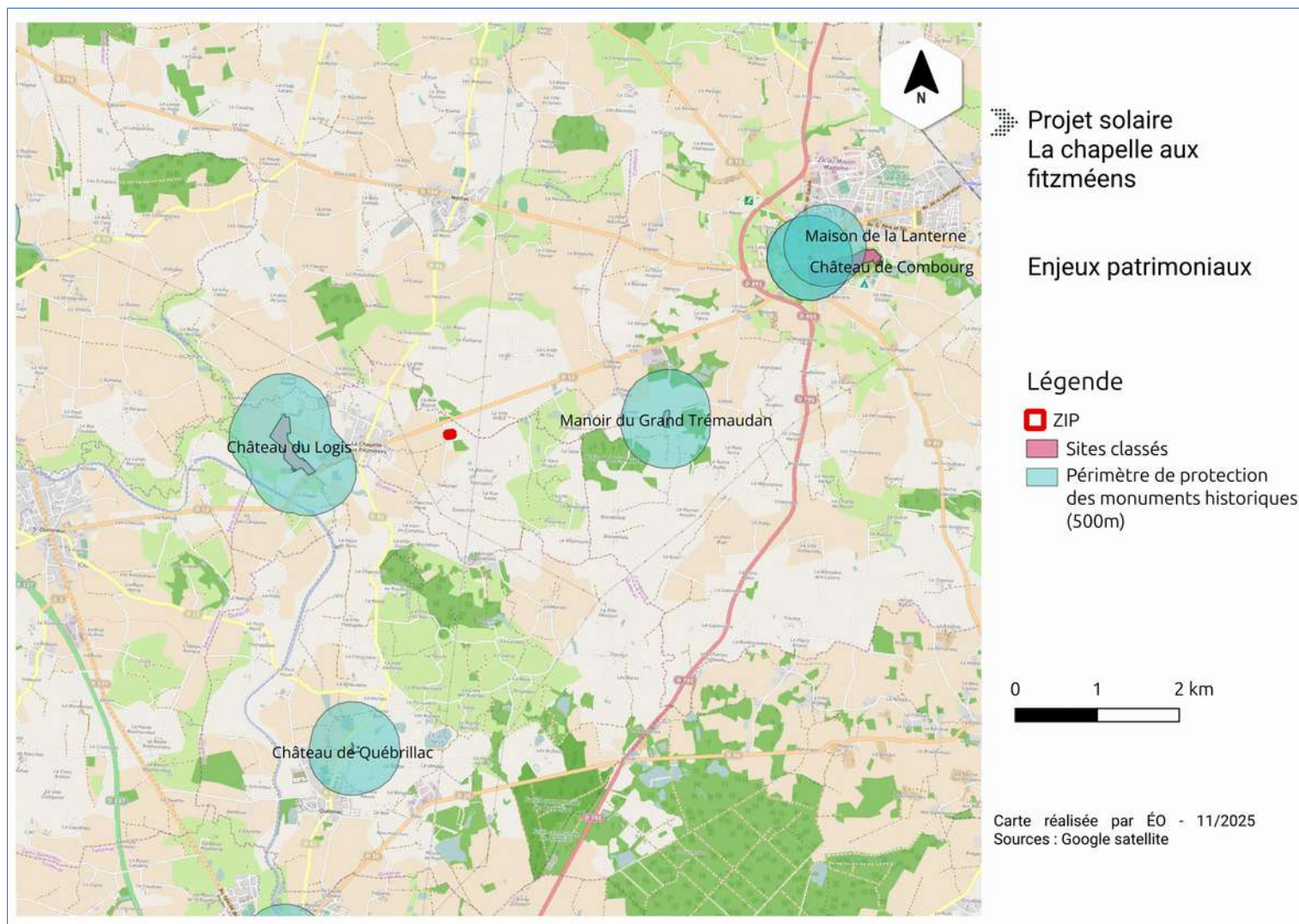


Abords du projet





Enjeux patrimoniaux aux abords du site

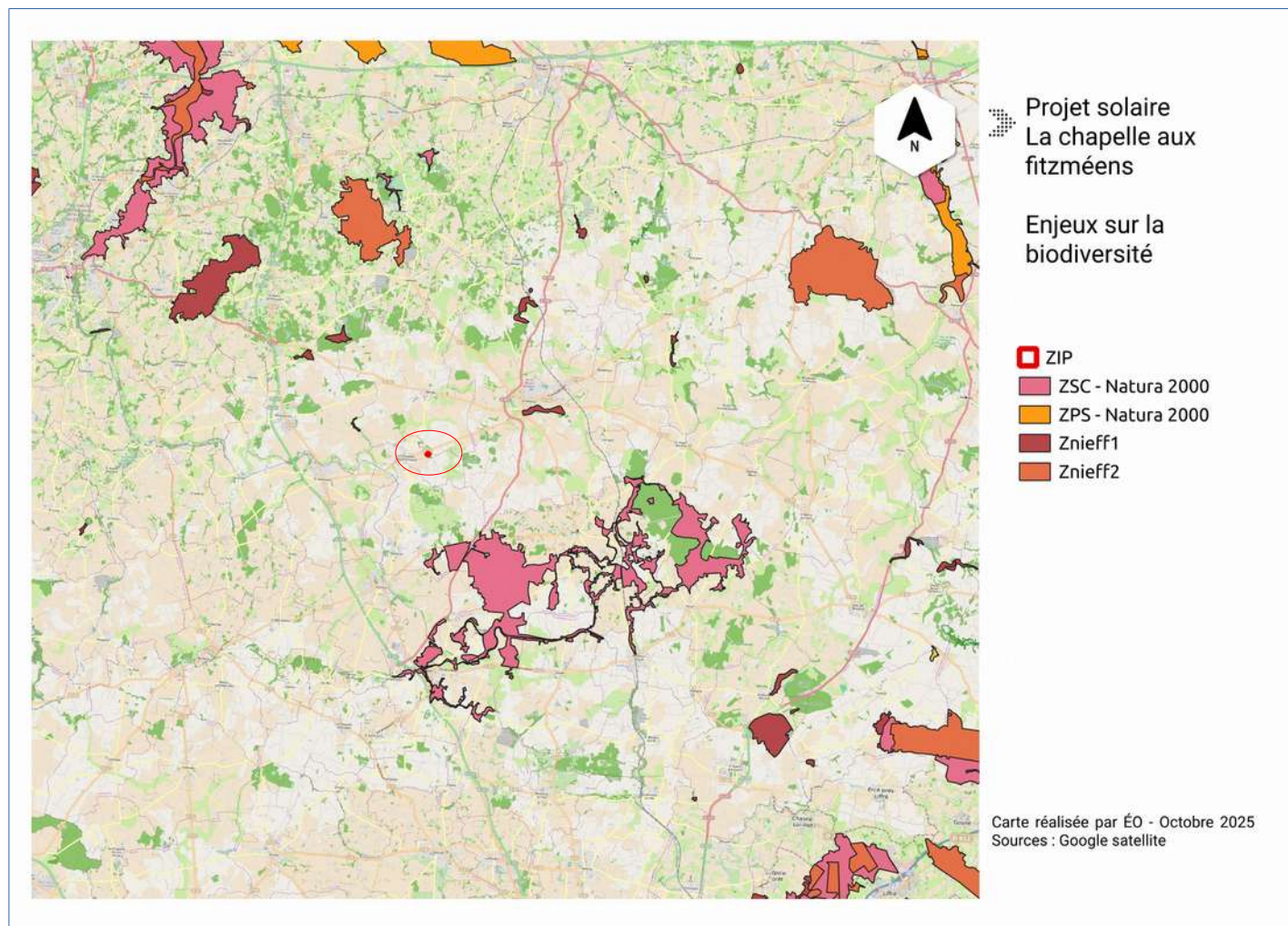


Aucun site patrimonial n'est localisé à proximité immédiate du site.

Le terrain d'implantation se situe à 2km du monument historique le plus proche, le château du Logis. Il est à près de 5km du site classé de l'étang de Combourg et du site inscrit du château de Combourg



Zonages environnementaux à proximité du site



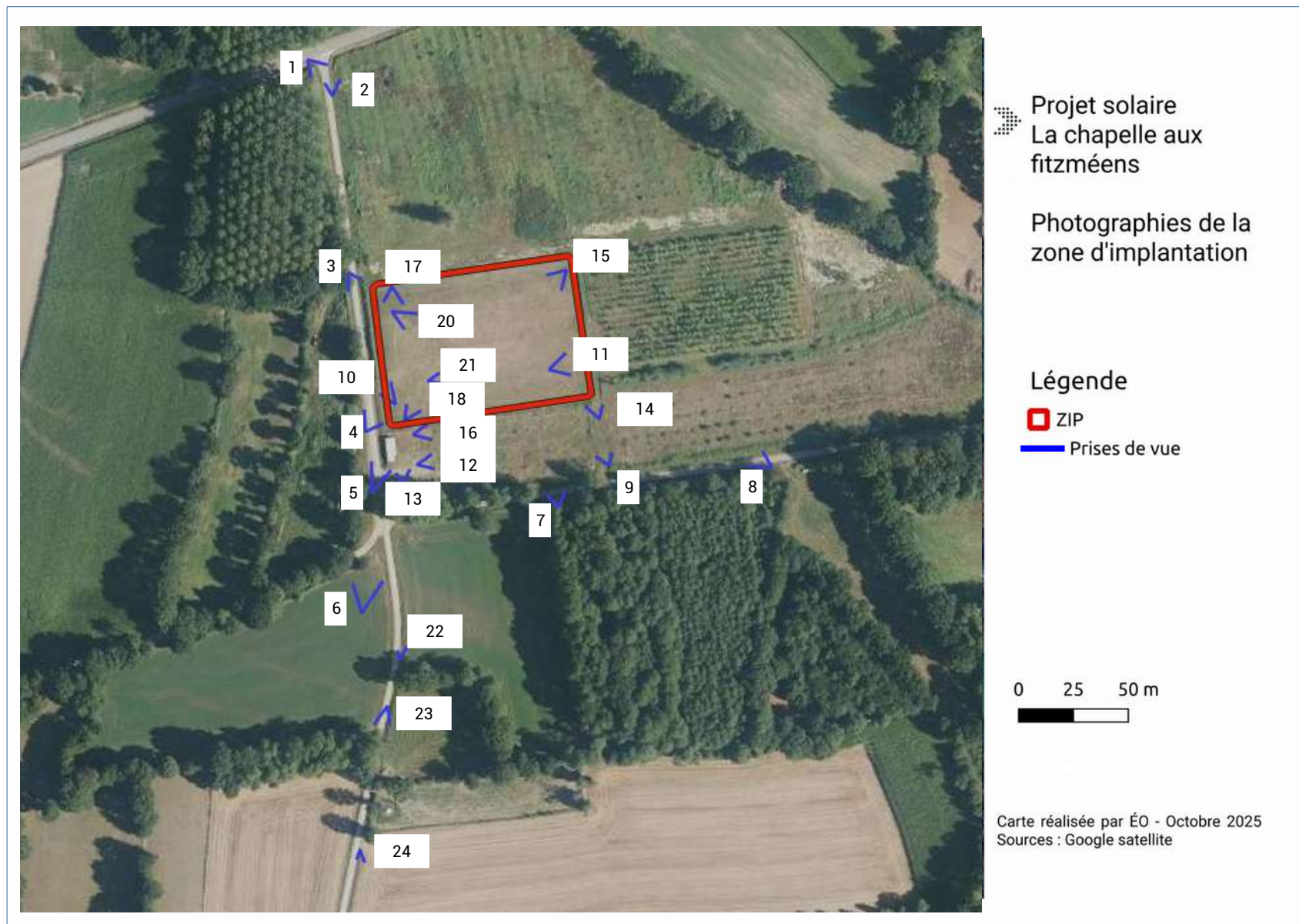
Le terrain d'implantation se situe entre 3 et 5km des zonages environnementaux les plus proches :

- La ZNIEFF1 Etang du Tertrais est à 3km au nord-ouest
- La ZNIEFF1 Etang de Combourg est à 5km au nord-est
- La ZSC Etangs du canal d'Ille-et-Rance se situe à 4,5km au sud



Localisation des photographies de la zone d'implantation

Septembre 2025





Vue éloignée : depuis la D13 au nord du projet



Vue 1 – Vers le sud-sud-est

Vue vers le sud depuis la RD33



Vue 2 – Vers le nord

Au nord, les maisons sont masquées par les arbres

En arrivant vers le site depuis la RD13 au nord, les vues sur le terrain sont masquées. La route communale est encadrée par des boisements de peupliers : récents à l'est, plus anciens à l'ouest. Les premières maisons sont situées à une centaine de mètres au nord de la RD et sont préservées des vues vers le sud par un écran végétal.



Les abords immédiats du terrain

DEPUIS LA VOIE COMMUNALE À L'OUEST



Vue 3 – Vers le sud-est



Vue 4 – Vers le nord-est

Depuis la voie communale, le terrain est masqué sur la moitié de sa largeur par un grillage que gagne une végétation de broussailles. Il est visible depuis la voie publique sur sa moitié sud.



Vue 5 – Vers le nord

Au sud du terrain subsistent deux bâtiments (anciens vestiaires), dont l'un borde la route.



Vue 6 – Vers le nord-est

Le terrain est bordé au sud par une haie plantée de haut jet (chênes rouges)



Les abords immédiats du terrain

DEPUIS LA VOIE COMMUNALE AU SUD



Vue 7 – Vers le nord

La parcelle au sud du terrain a été récemment planté en peupliers



Vue 8 – Vers l'ouest-nord-ouest

Une antenne téléphonique a été implantée en 2023 à 100m au sud-est du terrain



Vue 9 – Vers le nord

Depuis la route sud, une petite ouverture sur le terrain entre deux parcelles récemment boisées.



L'environnement proche du terrain



Vue 10 – Vers le nord-ouest

A l'ouest du terrain subsiste un bocage relictuel (chênes exploités en ragoles)



Vue 13 – Vers le nord

Les anciens vestiaires sont implantés sur un terre-plein au sud du terrain



Vue 11 – Vers l'est



Vue 12 – Vers l'est

Au nord, au sud et à l'est, les parcelles avoisinantes ont été récemment boisées ou reboisées. Il s'agit de plantations mon-espèces : peuplier ou chêne rouge.



Vue 14 – Vers le nord



Vue 15 – Vers l'ouest



Vue 16 – Vers l'est

Le terrain est ceinturé par un léger fossé, bien entretenu dans sa majeure partie. Il est colonisé par les saules sur sa partie sud. Ce fossé sera maintenu en l'état.



Nature du terrain d'implantation



Vue 17 – Vers le sud



Vue 18 – Vers le nord-est



Vue 19 – Vers l'ouest



Vue 20 – Vers l'est



Vue 21 – Vue rapprochée de la pelouse

Le site est un ancien terrain de foot, maintenu en herbe et régulièrement entretenu.
Il est caractérisé par une végétation rase de pelouse, peu diversifiée.
Le sol est compact. Ni le sol ni la flore ne présentent de caractéristiques de zones humides.



Raccordement - Hypothèses



Poteau 20kV envisagé pour le raccordement

Vue 25 – Vers l'est

Le raccordement électrique du projet est envisagé par la création d'une antenne souterraine, piquée sur le réseau aérien 20kV existant. Le point de jonction se ferait sur la route reliant la Chapelle à Dingé, à proximité du village de Tréfumel.

Le raccordement sera effectué par Enedis en bord de chaussée.



Vue 22 – Vers le nord



Vue 23 – Vers le sud



Vue 24 – Vers le sud

Vues de la bordure de la route reliant le terrain d'implantation au village de Tréfumel



Implantation de la centrale – Schéma & installations



Les boisements effectués sur les parcelles environnantes ont été indiqués pour information. Ils sont indépendants du projet et ne font pas l'objet de la présente demande.

La centrale solaire envisagée serait composée de 7 rangées de tables photovoltaïques d'environ 6x100m, entourées d'une piste périphérique de circulation. Les tables reposent sur des pieux enfoncés dans le sol à une profondeur de 1,5 à 3m.

Un local technique d'environ 3x8m, réunissant les équipements électriques, serait situé en limite de propriété, à proximité des bâtiments existants. Une citerne incendie de 60m³ serait localisée à proximité. L'ensemble des installations serait ceint d'une clôture grillagée de 3m de haut.